



Co-gérant et associé de sarl démissionnaire

Par **tl461**, le **31/01/2011** à **07:35**

Bonjour,
Bonjour,
Voici les faits :

La sarl a clôt son exercice le 30 septembre 2010
J'ai reçu le bilan le 22 décembre 2010.

Mes deux Co gérant ont donnés leurs démissions de leur fonction et ne plus être associés de la SARL, et ont souhaités partir pour le 15 décembre. Notre comptable a établi les documents de cessions de parts etc..... au 15 décembre. J'ai transmis tout les documents relatif au départ (cession de part chèques des parts....) aux Co gérants. Ils m'ont retournés les documents signés vers le 15 janvier.

J'ai transmit ces documents au comptable pour enregistrement au greffe.

J'ai demandé au comptable de faire les formalités pour l'approbation des comptes le 27 janvier. Et distribution des dividendes.

Les deux Co gérants et associés mon demandé un exemplaire du bilan. Je leur ai transmit.

Ils me disent aujourd'hui qu'il y a des irrégularités dans le bilan (chose que je doute fortement).

Quels sont leurs droits maintenant qu'ils ont démissionnés de toutes fonctions (gérance et associés) sur les comptes et sur la société.

Merci pour votre aide.

Par **fabienne034**, le **31/01/2011** à **08:49**

PAS GRAND CHOSE ILS NE VEULENT PAS SIGNER LES BILANS C'EST TOUT

vous faites une AG et faites approuver le bilan entre associés de la SARL restant

pour tout savoir sur la SARL

<http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>